



## **Déclaration conjointe**

**de la Commission de l'Union africaine «CUA»,  
de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement  
Industriel «ONUDI»,  
de la Commission Économique des Nations Unies pour  
l'Afrique «CEA»**

**sur la**

**Journée d'industrialisation de l'Afrique,**

**Tenue le 20 novembre 2018 sous le thème :**

***« La promotion des chaînes de valeur régionales en Afrique :  
un moyen d'accélérer la transformation structurelle,  
l'industrialisation et la production pharmaceutique de  
l'Afrique »***



Chaque année, le 20 novembre, l'Afrique reconnaît et célèbre la Journée de l'industrialisation de l'Afrique (JIA). La commémoration de cette journée a été adoptée par la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine à sa vingt-cinquième Session Ordinaire tenue le 26 juillet 1989 à Addis-Abeba (RÉSOLUTION AHG / Rés. 180 (XXV), suivi de la résolution 44/237 du 22 décembre 1989 de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU).

Cette année, La commémoration nous offre l'occasion unique de réaffirmer les engagements pris par les États membres de l'Union africaine et la communauté internationale, d'accélérer le développement industriel inclusif et durable du continent africain sous le thème : « La promotion des chaînes de valeur régionales en Afrique : un moyen d'accélérer la transformation structurelle, l'industrialisation et la production pharmaceutique de l'Afrique ».

Le développement des chaînes de valeur régionales offre une opportunité inestimable pour la transformation structurelle, qui devrait aboutir à une industrialisation inclusive et durable. Cela renforcera sans aucun doute les perspectives pour les États membres de réorganiser leurs activités de production, stimulera la compétitivité des entreprises, tout en tirant parti des richesses diverses et abondantes des ressources naturelles de l'Afrique. Cette diversité constitue une base solide pour le développement des chaînes de valeur régionales.

La nécessité de promouvoir les chaînes de valeur régionales comme moyen de faire progresser la transformation structurelle en Afrique est clairement rappelée dans divers cadres normatifs importants axés sur le soutien à l'industrialisation de l'Afrique, dans une période où le continent accélère l'intégration régionale, susceptible de diversifier les économies africaines et de renforcer la compétitivité. L'industrialisation en Afrique est encouragée par les instruments politiques suivants : la troisième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique (IDDA III) adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en juillet 2016 et couvrant la période 2016-2025 ; l'Accord de Libre-Échange Continental Africain (AfCFTA) signé en mars 2018 à Kigali ; l'Agenda 2063 et les Sept Aspirations de l'Afrique ; les Objectifs de Développement Durable



des Nations Unies (Agenda 2030), en particulier dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable 9 (Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et non inclusive et encourager l'innovation) ; le Plan d'Action d'Addis-Abeba sur le Financement du Développement ; et d'autres initiatives multilatérales et bilatérales.

La mise en œuvre réussie de tous ces cadres politiques essentiels nécessite des efforts visant à renforcer les éléments clés des capacités productives industrielles tels que : les infrastructures, la technologie (grâce à l'innovation et le transfert de technologie), le financement industriel, un environnement porteur pour les petites et moyennes industries, l'entrepreneuriat industriel, les connaissances, les compétences et les institutions qui régulent le développement industriel.

La Zone de Libre Échange Continentale Africaine devrait mener à l'intégration du continent africain dans un marché unique qui offrira de grandes opportunités aux firmes industrielles et commerciales, aux entreprises et aux consommateurs de toute l'Afrique. Elle constitue un marché émergent de 1,2 milliard de personnes présentant un produit intérieur brut (PIB) combiné de 2,5 milliards de dollars, avec une tarification moyenne de 6,1% ; les entreprises africaines sont actuellement soumises à des tarifs plus élevés lorsqu'elles exportent en Afrique. La libéralisation des échanges commerciaux dans le cadre de l'Accord de libre-échange va rendre plus compétitifs la production et le commerce en Afrique. À cet égard, nous exhortons les États membres de l'Union africaine à accélérer la ratification de l'accord AfCFTA.

La mobilisation du partenariat international pour l'industrialisation de l'Afrique a été réaffirmée lors du deuxième événement parallèle de haut niveau tenu à New York le 26 septembre 2018 sur le thème « Renforcer les partenariats mondiaux pour l'IDDA III - Clé pour une mise en œuvre réussie de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (AfCFTA) ».

Le marché pharmaceutique africain est l'un des plus dynamiques au monde, avec un chiffre estimé à 60 milliards de dollars d'ici à la fin de 2020. Cependant, la grande majorité des médicaments et des produits médicaux consommés en Afrique sont importés. Une industrie



pharmaceutique forte en Afrique, avec des normes de qualité élevées qui répondent aux besoins de ses citoyens, contribuera sans aucun doute au développement durable et à l'amélioration de la santé publique. Une perspective régionale permettra de mettre en place des politiques efficaces et d'élaborer des marchés suffisamment vastes pour que la production locale en Afrique devienne durable. Nous réitérons ainsi notre engagement en faveur du développement du secteur pharmaceutique africain.

Nous constatons également avec satisfaction que la Commission de l'Union Africaine et ses partenaires ont progressé dans l'amélioration de la réglementation de l'industrie pharmaceutique conformément au Plan Africain de Fabrication Pharmaceutique pour l'Afrique. En mai 2018, les ministres africains de la Santé ont approuvé un projet de traité pour la création de l'Agence africaine des médicaments. En tant qu'organisation continentale, elle sera en mesure de promouvoir la réglementation des médicaments et des produits médicaux par l'harmonisation des politiques et des normes réglementaires en matière de produits médicaux.

En outre, nous notons que la Journée de l'industrialisation en Afrique 2018 représente une occasion importante de sensibiliser, sur l'intérêt d'une approche programmatique concertée pour la promotion d'une industrialisation rapide et inclusive en Afrique. Nous sommes d'autant plus confiants, que la commémoration cherche à renforcer la conscience et la compréhension des opportunités et des défis associés aux progrès de l'industrialisation sur le continent, à mobiliser les dirigeants africains, les décideurs politiques, le secteur privé et les partenaires coopérants pour le développement, en vue de renforcer le dialogue sur le programme d'industrialisation panafricain, en mettant l'accent sur la manière dont le développement des chaînes de valeur régionales peut être un catalyseur majeur du renforcement des capacités de production industrielle. La commémoration est marquée par une série d'événements comprenant un forum sur les Chaînes de Valeur Régionales, un symposium sur les Zones Économiques Spéciales (ZES) et l'Industrialisation Verte, le Développement du Réseau des Entreprises Africaines et des PME, le Financement de l'Industrialisation et une session sur la Migration des Jeunes et l'Entreprenariat des Femmes.